RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CCI HÉRAULT

ATTESTATION DE DELIVRANCE DE L'INFORMATION DONNEE A SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSEQUENCES DES DETTES CONTRACTEES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussigné (*nom et prénom de la personne immatriculée*) : ABIDI cherifa

déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R123-121-1 du Code du Commerce ,

avoir informé mon conjoint M. / ~~Mme~~ (rayer la mention inutile) ABIDI MOSBAH ,

avec lequel / ~~laquelle je~~ me suis marié(e) sans contrat de mariage (1) ~~ou bien avec un contrat de~~ mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à [redacted], le 11.12.24

(Signature de la personne immatriculée)

(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.